CEPICI
CENTRE DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS EN CÔTE D'IVOIRE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

Réf: Dossier 277054

Avis de constitution

SOCIETE « NEW VISION PHARMA »

Siège Abidjan, Cocody, Angré Djibi, cité des anges,
Lot 503, Ilot 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/12/2023, et enregistrés au CEPICI le 21/10/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NEW VISION PHARMA »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire et à l' étranger :

- Toutes activités commerciales
- Transformation de produits
- Fabrication de produits
- Consultance

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Angré Djibi, cité des anges,

Lot 503, Ilot 01

Dirigeant(s) M DIOMANDE AHMED MARIUS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-00017 du 04/01/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°00441/GTCA/RC/2024 du 04/01/2024

Pour Avis

Le CEPICI

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
GUICHET UNIQUE
CEPICI